

COLOURS EXPRESS

LAMES PVC REPOSITIONNABLES

I. POSE DU PRODUIT

1. Mise en œuvre :

La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain

Le produit de ragréage doit être classé P3, la température du support doit être $\geq 15^{\circ}\text{C}$, celle de l'atmosphère comprise entre 18°C et 25°C .

Se référer à la notice spécifique des différents produits pour les cas particuliers : stratifié (18°C minimum), PVC modulaire ou LVT (15°C minimum), etc...

Il sera exécuté conformément au Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol minces. Cahier des Prescriptions Techniques des enduits de lissage en neuf et en rénovation. Cahier n° 3634 et 3885 du CSTB.

En cas de variations importantes de la température, dans des locaux où celle-ci pourrait descendre en dessous de 5°C ou monter au-dessus de 26°C , Il est conseillé d'effectuer un collage en plein.

Il est important aussi d'éviter d'avoir des rayonnements directs sur le matériau. Aussi, une pose à proximité de baies vitrées ou fenêtres de toit pouvant présenter une variation de température importante nécessitera un collage en plein avec une colle acrylique haute performance ou polyuréthane bi-composant.

Type de support	Préparation
SOL BÉTON, CHAPES LIQUIDES, BÉTON PEINT, RAGREAGE	Si le support n'est pas plan, réaliser un ragréage pour éliminer les irrégularités. Poncer, dépoussiérer. Si nécessaire, appliquer un primaire d'accrochage pour rendre le support hors poussière.
ANCIEN SOL PVC EN LAMES & DALLES COMPACTES COLLEES	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90% de la surface est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, et reboucher l'emplacement avec de l'enduit de lissage. Nettoyer le sol existant. Dans le cas contraire, il sera nécessaire de le déposer totalement.
ANCIEN SOL PVC EN LÉS OU EN DALLES SUR MOUSSE (ACOUSTIQUE)	Le sol doit être collé et présenter une épaisseur < 3.8 mm. Pour la préparation, se reporter aux préconisations ci-dessus.
PLANCHER BOIS ET PANNEAUX DÉRIVÉ BOIS	LES SUPPORTS BOIS ADMIS : - Parquet cloué sur système de lambourrage espacé de 0,30 m maximum, ventilé. - Plancher de doublage (19mm) fixé sur parquet cloué et ventilé. Il est important d'appliquer un primaire adapté sur les panneaux. LES SUPPORTS SUIVANTS SONT NON ADMIS : Plancher sur solivage, parquet flottant, parquet collé, panneaux de particule flottant, panneaux OSB.
POSE SUR ANCIEN CARRELAGE	Le carrelage ne doit pas présenter de désaffleure et les joints ne doivent pas être creux (maximum < 1 mm), sinon, il s'agira de les combler avec un produit adapté. Nettoyer l'ancien carrelage de façon approfondie. L'application d'un primaire peut être nécessaire en fonction de l'état de surface du support.
POSE SUR SOL STRATIFIÉ OU VINYLE CLIPSABLE	Pose interdite. Il s'agira de déposer l'ensemble avant la pose du COLOURS EXPRESS
POSE SUR SOUS COUCHE ISOPHONIQUE	Pose interdite. Il s'agira de déposer l'ensemble avant la pose du COLOURS EXPRESS
POSE SUR REVÊTEMENT TEXTILE (MOQUETTE, ETC..)	Pose interdite. Il s'agira de déposer l'ensemble avant la pose du COLOURS EXPRESS

2. Stockage du revêtement :

Le revêtement de sol COLOURS EXPRESS doit être entreposé 48 heures avant la pose :

- dans des locaux clos, aérés et sécurisés
- à l'abri de l'humidité
- à une température ambiante \geq à 18°C ET $<$ 25°C
- à plat au plus sur deux palettes superposées

3/ Pose du revêtement en lame :

Attention ! Il convient d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin d'éviter tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer votre magasin CASTORAMA et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

La mise en œuvre s'effectuera dans une température ambiante au minimum de 18°C et une température du support d'au moins 15°C

Outillage nécessaire

- Règle, cutter, gants anti coupe, mètre, cordeau

Principe de mise en œuvre :

- Déterminer le sens de pose (les lames doivent être orientées dans le sens de la lumière extérieure).

Tracer un axe au sol qui divise la pièce en deux, dans le sens de la pose.

Vérifier régulièrement le parallélisme et l'équerrage des lames avec les parois murales.

- En partie courante, l'espace périphérique (dilatation) est de 2 mm.

Pour des longueurs de pièces $>$ à 10 m ou des surfaces $>$ 100 m², l'espace périphérique (dilatation) doit être de 5 mm. Les dilatations seront recouvertes par un profil adapté (plinthe etc...)

* La première lame de la deuxième rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les trois rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-lame, le report de joint tous les deux rangs étant moins esthétiques.

- Enlever le papier de protection au dos.
- Poser & presser fortement les lames sur un support propre et hors poussière

4/ Marouflage :

Il est obligatoire :

* Réalisé à la main, en pressant fortement sur les lames, afin d'assurer une bonne adhérence des lames.

5/ Mise en Service / Circulation :

△ La mise en service est immédiate après l'installation.

△ Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc (roulettes de chaise, protection de chaise ou de meuble...)

△ Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue progressivement 48 heures après la mise en œuvre du revêtement.

6/ Traitement des points singuliers:

Type	Traitement
PLINTHES	Poser les plinthes en évitant qu'elles soient trop en appui sur les lames/dalles afin de faciliter la dilatation Dans le cas où les plinthes existent, pour la finition entre le sol et le mur, il faut utiliser un quart de rond
TRAITEMENT DES HUISSERIES	Une dilatation est nécessaire autour des huisseries, bâti de porte et tout autre point singulier
JONCTION ENTRE 2 PIÈCES	Pour la jonction entre deux pièces recouvertes de lames l'installation d'un profilé de jonction à fixations invisibles est nécessaire pour recouvrir la dilatation laissée lors de la pose.

7/ Réparation:

Si une lame de COLOURS EXPRESS est abimée, la réparation est possible :

- Décoller la lame COLOURS EXPRESS détériorée, facilement (les lames ne sont pas emboîtées entre elles)
- Nettoyer le support
- Repositionner une nouvelle lame

II. ENTRETIEN

Pictogrammes :



Matériel pour le balayage humide
Balai trapèze équipé de gazes antistatiques et/ou pré imprégnées



Matériel pour le lavage manuel
Balai à franges coton ou gaze jetable en microfibre



Matériel pour l'entretien mécanique
Autolaveuse, ou monobrosse



Matériel pour entretien à la vapeur
Suivre les préconisations du fabricant



Disque de nettoyage mécanique
Références 3M ou équivalent



- **Une fois la pose du revêtement de sol terminée, respecter un séchage de 48 heures minimum.**
- **Effectuer un balayage ou aspiration de poussières.**
- **Le trempage des sols est déconseillé sur ces produits.**
- **Utiliser, de préférence, des détergents neutres et alcalins pour un entretien manuel.**
- **Lors du nettoyage, ne jamais utiliser une quantité d'eau excessive.**
- **Balayer / aspirer régulièrement pour enlever la poussière et les petites particules.**
- **Nettoyer à l'aide d'une serpillère et d'un détergent doux.**
- **Ne pas utiliser de produits nettoyants abrasifs, ni de cires, ni de vernis.**

Le Traitement des taches



Précautions d'usage

- Ne jamais effectuer de décapage avec des disques abrasifs ou des procédés risquant de détériorer le traitement de surface (tels que disques noir, marron ou vert).
- Ne jamais utiliser certains produits, du fait de la protection de surface, qui peuvent provoquer une altération de la coloration indélébile au revêtement COLOURS EXPRESS :
 - Produits javellisés purs (application possible si dilués à 10 %),
 - Tous produits à base de pin des Landes,
 - Tous produits à base de solvants puissants (tel qu'acétone...)
 - Produits vitrificateurs et vernis (à ne pas confondre avec l'émulsion de restauration)

Élimination des traces de peintures

- Proscrire tout ponçage (tampon à récurer, paille de fer ...).
- Utiliser le solvant de la peinture si connu, sinon commencer par des solvants tels qu'Essence C, White Spirit... avant d'essayer des solvants plus agressifs. Ne pas insister en cas de résistance.
- Essuyer et rincer le sol après application du solvant.

Sur les traces de colles

- Traces fraîches de colle acrylique (< 1 mois) :
Appliquer une solution à base d'eau additionnée de décapant, laisser agir puis effectuer un nettoyage mécanique et rincer le sol.
- Traces de colles acryliques sèches (> 1 mois) :
Utiliser de l'Essence C ou du White Spirit. Essuyer et rincer le sol après application du solvant.
- Traces de colles solvants :
Utiliser des solvants agressifs sans trop insister sur les traces de colles résistantes.

Conseils de détachage

Rouille

Appliquer un antirouille ou acide oxalique. Rincer abondamment.

Matières grasses alimentaires / peinture / stylo à bille / stylo feutre / graisse lourde (goudron)

Appliquer sur la tache un solvant tel qu'Essence C, White Spirit. Frotter avec le produit pur et rincer abondamment.

Traces de caoutchouc / traces de chaussures

Appliquer un détergent alcalin sur les traces de chaussures. Laisser agir 5 minutes. Frotter.

Conseils de Protection

Comme tout revêtement de sol souple, le produit COLOURS EXPRESS bénéficie d'une protection de surface PU, qui :

- facilite l'entretien
- supprime l'application d'une émulsion lors de la mise en service
- retarde l'application d'une émulsion lors de l'opération dite de restauration qui peut se dérouler quelques années après la mise en service si le revêtement de sol a été correctement entretenu.

Le produit COLOURS EXPRESS doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pieds pointus ou autre objet lourd.

L'utilisation de protections en cuir, en feutre, en PVC ou en Polyéthylène est recommandée (celles en caoutchouc et les platines métalliques sont à exclure) selon la norme NF DTU 53.2 Annexe C.

Dans le cas d'utilisation du revêtement COLOURS EXPRESS dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur et à forte fréquentation, il est nécessaire de prévoir des tapis de protection de dimensions suffisantes comme le prévoit la norme NF DTU 53.2 Annexe C.

Pour être efficace une barrière de protection est constituée par :

- une grille-grattoir qui élimine les cailloux et résidus de terre
- un tapis synthétique pour retenir les poussières accrochées aux semelles
- un tapis textile pour absorber l'humidité restante

Castorama France

C.S. 50101 Templemars
59637 Wattignies CEDEX
www.castorama.fr